

Sur papier en-tête  
ou  
avec cachet du média

## CONVENTION DE DIFFUSION/ DE PUBLICATION

### 1. Accord de principe

Je soussigné(e)

.....

Rédacteur / Rédactrice en chef de

.....

*(Nom du média d'information)*

Marque, par la présente, mon accord de principe pour publier / diffuser /  
mettre en ligne le reportage

.....

*(Titre provisoire)*

De

.....

*(Nom du journaliste auteur)*

Pour lequel une aide est sollicitée auprès du Fonds pour le journalisme.

### 2. Modalités

Cette enquête / ce reportage sera publié(e) / diffusé(e) dans un délai  
maximum de ..... jours après réception du travail journalistique  
achevé.

L'auteur sera rémunéré par l'éditeur selon l'accord convenu entre eux et  
conformément aux barèmes et tarifs en usage dans la profession.

La publication / la diffusion sera accompagnée de la mention « **Avec le  
soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-  
Bruxelles** » convenue selon les modalités suivantes :

.....

.....

Si le travail journalistique achevé n'a pas été publié/diffusé endéans le délai  
convenu avec le/la soussigné(e), l'auteur et/ou le Fonds pour le journalisme  
conservent le droit de le publier/de le diffuser sur tout autre support.

Date

Signature de l'auteur

Signature du/de la rédacteur/trice  
en chef